

# Le culte des Morts chez nous...

Si le mois de novembre est dans la liturgie le mois de la TOUSSAINT, il est aussi et surtout le *mois des Morts*, - et peut-être plus en Bretagne qu'ailleurs, car le culte du souvenir tient une grande place dans nos traditions.

Ce culte s'est traduit, dans le pays celte de nos ancêtres, par des monuments mégalithiques, dolmens, lehs, menhirs, et par des tombeaux préhistoriques. Chez nous, on a découvert quelques spécimens de ces tombes millénaires, et l'une d'entr'elles a été reconstituée dans le petit jardin devant l'ancien presbytère.

A l'époque chrétienne, ce sont nos cimetières et nos calvaires. Chaque église avait son *autel des Trépassés* ou de N.D. de la Pitié, chaque cimetière avait son ossuaire. C'est là, au Moyen-Age, qu'on entassait les restes qu'on exhumait des tombes pour faire place à de nouveaux morts.

Certains ossuaires sont de magnifiques monuments que l'on peut admirer encore dans les enclos de St-Thégonnec, de Guimiliau ou de la Roche-Maurice. D'autres étaient plus modestes, comme à Plouarzel, - parfois réduits à de petites logettes de pierre ou de bois, où on rangeait les crânes tirés du "charnier". Nous en avons vu quelques souvenirs dans la cathédrale de St-Pol : dans un des boîtiers se voit le crâne de Messire Hamon BARBIER, abbé de St-Mathieu, mort en 1533.

Beaucoup de cimetières se contentaient d'une modeste chapelle des Trépassés. Il y en avait une à Plougouvelin, mais aucun de nous ne l'a connue, et pour cause : elle fut démolie en 1830, lors de la reconstruction de l'église paroissiale, et ses pierres de taille servirent à compléter celles du soubassement des murs de l'église actuelle, réédifiée de 1827 à 1830 par les soins de Laurent-Louis LE ROUX, desservant d'alors.

x x x

Mais, bien plus que dans les monuments de pierre, c'est dans la prière pour les morts que s'est manifestée la

foi des populations chrétiennes du Léon.

Et, pour ne pas être oublié, on avait intérêt à choisir la bonne place : c'est à qui serait enterré le plus près de l'église. En visitant de vieux cimetières autour des églises, j'ai remarqué plusieurs fois des tombes, celles de prêtres surtout, dont la tête touchait le mur de l'édifice. Tel le était, il y a encore un an à Plougonvelin, la tombe des religieuses, celle de Mère Anna-Louise LE LANN, première supérieure de l'école du Sacré-Coeur, morte en 1916.

Des nobles et des seigneurs achetaient à prix d'or le privilège d'être inhumés dans l'enceinte des monastères, sous le cloître ou sous les dalles de l'église. Cela explique la découverte des tombes avec leurs ossements intacts, il y a 4 ans à St-Mathieu. L'historien Dom LETORT, en 1681, parle aussi de quelques tombeaux de seigneurs, ornés d'armoiries, qu'il a vus dans les chapelles de l'abbatiale.

Par ailleurs, on pouvait s'assurer les prières de la communauté monastique, en s'inscrivant de son vivant sur le Livre de Vie, et, pour après la mort, sur le Rouleau des Morts. L'un et l'autre étaient des listes de personnes recommandées, des catalogues de prière prônale que l'on recopiait sur parchemin : un exemplaire était envoyé à chaque prieuré dépendant de Sant-Mahé ( une bonne dizaine ) et dans les monastères frères, comme celui de Landevennec. Cela permettait de multiplier les suffrages en faveur des "donateurs", car on peut penser que l'inscription s'accompagnait de quelque offrande. N'est-ce pas la même coutume qui se retrouve dans nos "recommandations" ou dans nos "inscriptions à la prière prônale", même si on n'en lit plus, à la grand'messe du dimanche les listes interminables, suivies d'un nombre imposant de *De profundis*...

Autre façon de faire : les "fondations". On s'assurait messes et services après sa mort par des donations ou fondations pieuses. Les moines eux-mêmes y recouraient, donnant ainsi l'exemple.

Ces "fondations" étaient de véritables contrats conclus avec l'église : moyennant un legs important d'argent ou de terres, ou encore moyennant une rente en nature, on achetait le droit à un certain nombre de messes, services, antennes dites ou chantées.

Parfois l'initiative venait même des religieux, qui, conscients des libéralités de quelques seigneurs, décidaient

de les inscrire comme bienfaiteurs perpétuels du monastère. Ainsi fut-il fait le 8 juillet 1157 pour le Comte Hervé de Léon et toute sa famille, appelés à participer à perpétuité à toutes les messes et à tous les offices de Sant-Mahé.

Un des descendants de ces comtes de Léon, Hervé, Sire Noyon, ayant défendu par les armes l'abbaye de St-Mathieu et fait restaurer à ses frais les autels du prieuré de Goëlo-Forêt ( aujourd'hui *La Forest-Landerneau* ) reçut aussi les preuves de la reconnaissance des moines. C'était en 1332 : Guillaume de KERLEG, abbé, réunit un Chapitre général et y fit décréter que trois messes seraient célébrées chaque semaine pour ce bienfaiteur : - l'une le lundi pour les défunts de sa famille, - les deux autres le mardi ou mercredi et le samedi pour les membres encore vivants de sa famille, et cela à perpétuité.

Quant au frère Christophe KERMELLEC, moine de St-Mahé il voulut avant sa mort renter l'abbaye de 44 livres, 17 sols, 6 deniers, et de 16 boisseaux de froment, en échange de deux messes, l'une basse, l'autre chantée de *Requiem* chaque dimanche, - du chant de deux antiennes lors de la procession devant son tombeau le jour de son anniversaire, et du chant d'un *Obit*, c'est-à-dire un service, le même jour. Cette fondation fut signée le 4 novembre 1505.

D'autres "fondateurs" étaient encore plus précis, se méfiant peut-être de l'humaine faiblesse qui pousse au moindre effort : ils spécifiaient qu'ils voulaient un service solennel à diacre, sous-diacre, chape et sonnerie : un peu comme le grand service ( sans diacre ni sous-diacre, il n'y en a plus ) avec chape noire et sonnerie de glas et messe chantée, que nous célébrons chaque vendredi pour nos défunts.

De tout ceci que ressort-il ?

Il ressort qu'en inscrivant des octaves, services et messes pour nos morts à l'occasion de leur décès ou de leur anniversaire, - à l'occasion aussi du 2 novembre, - nous ne faisons que continuer des traditions plus que millénaires, et en même temps, nous nous acquittons d'une dette de justice envers ceux qui nous ont précédés, et qui ont été nos pères dans la foi : "*feiz hon tadou koz*".

Nos enfants et petits-enfants sauront-ils maintenir ces traditions chrétiennes ? Ça, c'est une autre histoire !

Frère GUYENAE

BAPTEME : 14 octobre 79, Laurence-Marie QUERE, fille de Jean  
et de Francine LANSONNEUR, de Traon-Brouen.

*Qu'elle grandisse en âge,  
en sagesse et en grâce !*

DECES : 9 novembre : Mme Veuve LE VEN, née Marie HALL de Ty-  
Baol, 81 ans.

13 novembre : Soeur Gwenaëlle, née Yvonne LANNUZEL,  
de Vinnigoz, enterrée à St-Brieuc, 57 ans. Un car  
a permis a de nombreux amis et parents d'assister  
aux obsèques dans la chapelle de la Maison-Mère  
des Filles du St-Esprit.

14 novembre : Yves KERVRAN, du Cosquer, 48 ans.

*Qu'ils reposent en paix !*

mmmmmmmmmmmm

### L'ANNEE DE L'ENFANT

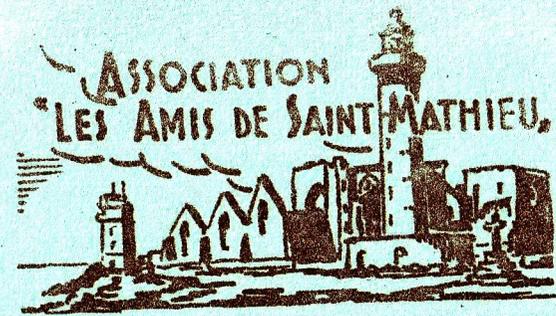
Nos colis sont partis.

Combien ? Quarante, cinquante ? Davantage. C'est peu  
de chose pourtant auprès des camions, des avions-cargos rem-  
plis de secours d'urgence (vêtements, couvertures, lait en  
poudre, médicaments, etc...) qui s'acheminent vers les pays  
sinistrés lors d'un séisme, d'une inondation ou d'une sèche-  
resse.

A Plougouzelin, on avait collecté vêtements, médica-  
ments, objets scolaires, pour les enfants du Tiers-Monde.

Où sont-ils partis ?

- En Thaïlande, avec le Père TYGREAT;
  - Au Congo, avec le Docteur LE DANIEL, du Trez-Hir, et  
chez Soeur Gwenaëlle AUFFRET, à Brazzaville.
  - En Haute-Volta, à Koudougou, chez le Père LE GALL de  
Plougastel.
  - En Nouvelle-Calédonie, à Nouméa, chez Soeur Yves Ca-  
RIOU, de Kersturet.
  - En Sierra-Leone, dans la mission du Père LAMOUR de  
Ploumoguier, en West-Africa.
  - Et ailleurs encore...
- Et il en partira d'autres, grâce aux dames du Club..



MAIRIE DE PLOUGONVELIN - 29217 LE CONQUET

ASSEMBLEE GENERALE 1979

C'est le 2 novembre 79 que s'est tenue la *huitième Assem-  
blée générale* des AMIS DE SAINT-MATHIEU. Beaucoup de personnes  
s'étaient excusées à cause de la date Néanmoins une vingtaine  
de présences fut enregistrée.

Mademoiselle Marie-Claire CLOITRE, présidente, ouvre la  
séance et remercie les personnes présentes, en particulier M.le  
Maire, président d'honneur, Mme FEREC, adjointe, MM.LE STANG et  
LEGRAND, du Conseil municipal, M.le Docteur BODEAU, de la Socié-  
té d'études du Léon, M. et Mme LE MAO, Melle Anne PELLEN et MM.  
CHARTIER et VILLACROUX, venus de Rennes ou de Paris...

Dans son bilan de l'année écoulée, la présidente mention-  
ne la lettre écrite au directeur en chef des Monuments de Fran-  
ce, pour le remercier des travaux de consolidation exécutés à  
St-Mathieu. Les ruines sont désormais en meilleur état, excep-  
tion faite de la dernière arcade du bas-côté très lézardée.

Elle rappelle aussi les préoccupations de l'Association  
au sujet de l'assainissement autour de la chapelle N.D. de Grâ-  
ce qui est régulièrement inondée lors des grandes tempêtes.  
M.le Maire a bien voulu lui-même l'observer sur place récemment  
et prévoit le placement de gouttières sur le versant nord de la  
toiture et des travaux de terrassement pour l'évacuation des  
eaux, le tout pour une dépense de 10.000 f.

Il annonce aussi que la restauration du clocher de St-  
Jean est inscrite au programme départemental de restauration  
de vieux monuments, que d'autre part bientôt vont commencer les  
travaux pour le socle de béton du monument du cimetière.

Melle Cloître rappelle aussi les projets toujours au  
point mort d'un musée : il manque toujours le local. M.le Maire  
avance sa proposition de négocier avec la Marine l'utilisation  
du vieux fort près du Monument aux Marins. Mais cet emplacement  
paraît trop éloigné, et cette solution risque de demander des

années et d'entraîner de lourdes dépenses pour la mise en état du fort. Qui les payerait ? L'association préférerait pouvoir dans l'immédiat disposer des locaux de l'ancienne école, actuellement utilisés par le groupe musical *Ar Filanig* du Conquet. Il semble qu'il soit possible de s'entendre avec ce groupe pour une utilisation partagée.

Le Président rappelle enfin que le site de St-Mathieu continue à être quotidiennement visité, non seulement en été à l'occasion des festivités (messes dans les ruines, kermesse, pardon..) mais à toute période de l'année, et plusieurs membres de l'assemblée en témoignent à leur tour.

Puis on procède au renouvellement du tiers sortant : Mme PAGNIEZ, MM. FEREC, FERELLOC, LEGRAND et VILLACROUX. Notre trésorier fait savoir qu'il demande à être relevé de sa charge car il cumule celle-ci avec celle de trésorier de trois autres associations. Mais personne n'étant candidat, il est reconduit avec les autres membres du Conseil d'Administration, cependant que bonne note est prise de son désir.

x x x

#### RAPPORTS FINANCIER ET MORAL

Le trésorier, M.Férelloc, fait d'abord un appel aux personnes présentes pour l'acquiescement des cotisations, et il en recueillera plusieurs sur place en fin de séance.

Puis il donne l'actif actuel de la caisse : 10.350 f dont 8.500 provenant de la souscription et destinés à l'érection de la croix du cimetière. Le reste forme la masse disponible.

Le secrétaire, M. VILLACROUX, complètera le rapport moral de la présidente, en faisant état des nombreuses correspondances tous azimuts et des nombreux contacts que lui valent ses fonctions de secrétaire.

Il se contente d'évoquer en détail celles qui sont liées à la recherche et à l'étude critique du texte latin relatif aux moines de St-Mathieu au Moyen-âge.

Au point de départ, un visiteur d'été, professeur à Grenoble, trouve dans le livret du chanoine ELIES une citation de Godefroy de Viterbe et demande à l'association de lui fournir références et texte en vue de l'étudier.

Faute de connaître lui-même l'écrivain et le texte, le secrétaire consulte la bibliothèque de Brest, où il apprend que l'auteur est un moine allemand, secrétaire de deux empereurs romains germaniques à la fin du XIIème siècle, et qu'il

a écrit vers 1180 une *Histoire universelle* ou *Pantheon*. Des recherches à la Bibliothèque Nationale permettent de trouver un manuscrit latin du 16ème siècle de cette oeuvre. Mais ce manuscrit est difficile à lire, car écrit en sténographie tironienne commune chez les moines copistes du Moyen-Age.

Faute de pouvoir, même après des études de paléographie, le déchiffrer correctement, M.le Recteur prit contact, sur le conseil du chanoine Falchun, avec Dom CHAUSSY de l'abbaye Ste Marie de Paris. Celui-ci rapidement put dénicher une édition latine du texte et le transcrire. A son tour, notre secrétaire eut la chance, au début de 79 de découvrir 5 autres manuscrits plus lisibles et deux autres éditions latines. Leur étude permit dès lors d'établir un texte plus complet et conforme à l'original, et d'en proposer une traduction.

L'intérêt de ce texte, c'est qu'il établit l'existence fin du XII<sup>o</sup>s. d'un monastère dédié à S. Mathieu à la pointe du bout de la terre en Bretagne armoricaine, - et que les moines de St-Mathieu entreprenaient régulièrement des voyages lointains sur l'Océan, partant à la découverte pour mieux instruire ensuite les populations.

Ensuite Godefroy de Viterbe décrit un de ces voyages qui aurait mené une centaine de moines sur plusieurs navires jusqu'à une terre inconnue, atteinte seulement au bout de 3 ans de navigation éprouvante. Cette terre est décrite comme le "séjour des bienheureux", comme ces "îles fortunées" célèbres au Moyen-Age et où on plaçait le paradis terrestre, qui regorgent de richesses, de parfums et de spectacles merveilleux. Accueillis par deux Vieillards, ils restent là trois jours, partageant la condition de ces deux patriarches, qui affirment vivre dans un monde "de quiétude éternelle" exempts de tout changement. Chez eux "un jour mesure cent années" et les voyageurs n'auront pas à s'étonner de se trouver vieux à leur retour. En effet, au bout de trois jours (trois siècles) ils quittent leurs hôtes, et font un agréable et rapide retour. Mais ils ne reconnaissent plus rien, on ne les reconnaît plus. Nous sommes partis, disent-ils, voici 3 ans. Les moines de St-Mathieu, consultant leurs archives, découvrent qu'ils étaient partis voici trois siècles.

Et Godefroy de Viterbe de conclure : "Si vous ne me croyez pas, consultez vous-même le livre d'archives qui se trouve à St-Mathieu" qu'il a consulté lui-même et où tout cela est consigné.

Ce récit, ressemblant malgré sa brièveté aux légendaires récits de navigation des moines irlandais, M.le Recteur

voulut consulter un spécialiste en la personne de M. Louis KERVRAN, auteur de "Brandan le grand navigateur celte du VI<sup>o</sup>s" 1977, et de "La vraie découverte de l'Amérique du Nord" 1978 aux éditions Laffont. M. Kervran, qui fut longtemps Directeur de Conférences à l'Université de Paris, a bien voulu mettre sa science au service de notre association. Mais ce qui l'intéressa dans le texte de Godefroy de Viterbe, c'est la mention de la compression du temps, décrite de façon très claire, et montrant qu'au XII<sup>o</sup>s et probablement bien avant était connue et admise la théorie de la relativité (ici du temps) dont Einstein a été le préconisateur moderne.

M. Kervran réclama le texte original et sa traduction à M. Villacroux, et l'a fait publier récemment dans une revue belge KADATH (Chroniques des civilisations disparues) avec un commentaire de sa main et une présentation de M. le Recteur.

M. Kervran a voulu aussi visiter le site de l'Abbaye et il est venu à St-Mathieu en août dernier. Mais il s'est scandalisé de voir le voisinage aberrant des ruines de l'abbatiale avec le phare, le sémaphore et autres constructions, se promettant de dénoncer (une fois de plus) ces hérésies qui touchent à la profanation....

Par ailleurs, le secrétaire mentionne rapidement les contacts avec Dom Grégoire, l'archiviste de Landévennec, qui lui a permis de consulter de vieux livres introuvables, et s'est intéressé au Père Le Pelletier dont a parlé le Kanna-dig, et sur lequel Dom Chaussy nous avait fourni des précisions qui ont été insérées dans le livret réédité de G. ELIES.

M. PESLIN, membre de la Société d'études du Léon, a bien voulu signaler à sa société la réédition augmentée et enrichie de cette plaquette du chanoine Eliès, sortie en été, et nous a remis une brève étude historique sur "Charles Martel", le rocher et la bouée au large de Créach-meur.

Pour terminer, on évoque le chantier de fouilles, et la possibilité de le reprendre, de même l'édification d'un podium pour l'autel de pierre acquis pour St-Mathieu. Enfin, sur une suggestion de M. Kervran, on évoque la réédition de la notice de LEVOT, 1873, et de celle de URSCHELLER, 1892, toutes deux consacrées à St-Mathieu et à son histoire. Et pourquoi pas ? la commande de quelques pièces de faïence telles soucoupe et cendrier, comportant la blason de Plougonvelin ou les ruines de l'Abbaye.

L'Assemblée se termine par une heureuse innovation: un rafraîchissement est offert aux participants.

Des noces d'or, ça s'appelle aussi un JUBILÉ, parce que ce jour-là, on jubile de joie et d'allégresse.

Pensez donc : Cinquante ans de mariage, et encore en bonne forme pour fêter cet anniversaire ! Ce fut le cas pour deux couples de chez nous.

L'un, M. et Mme Prosper GOUACHET, de la rue de Bertheaume, bien sympathiquement connus dans la commune et ailleurs, - car des parents, des amis étaient venus de Brest, de Saint-Guenolé, d'Angers, et même de Tahiti, pour s'unir à la fête.

Et ce fut une belle fête, que le P. Claude GELEBART marqua de sa parole chaude et puissante, tandis qu'à l'autel où concélébraient les prêtres de la paroisse, la messe d'action de grâce se déroulait, soutenue par le chant de l'assistance et l'appui d'une chorale toujours présente.

Quelques jours plus tôt, à l'occasion d'une réunion du Club des Anciens, une autre fête, les premières vêpres, avait réuni les amis du Club autour d'un goûter, et une messe les avait unis à la joie des heureux jubilaires.

L'autre couple, M. et Mme Marcel CAUVIN, 9 rue Bel-Air, où ils se sont définitivement installés depuis près de deux ans. Anciens brestois des Quatre-Moulins, ils ont demandé à M. le Recteur qui fut déjà leur recteur à Kerbonne, de présider cette fête toute familiale, dans l'intimité des enfants et des amis.

Les textes de Saint Jean, exaltant l'amour qui vient de Dieu et qui nous fait participer à la vie même de Dieu, contribuèrent à donner à cette messe d'action de grâce la ferveur et l'émotion des premiers serments.

La paroisse n'était pas au courant. A tel point que, lorsque retentit le carillon joyeux, on entendit quelques réflexions : Tiens ! un baptême, comment s'appelle le petit ? Ce n'était pas un baptême, mais un jubilé de mariage.

- Ah ! on fête aussi les noces d'argent ? disaient d'autres, persuadés en voyant les deux jubilaires si jeunes et si dynamiques qu'ils ne pouvaient certainement pas compter cinquante ans de mariage. C'étaient pourtant des noces d'or.

Aussi, nous leur souhaitons de revenir dans 25 ans, pour mettre les choses au point.



## L'Armistice

Pour une fois, le 11 novembre coïncidait avec un dimanche, et c'était en outre le 61ème anniversaire de l'Armistice de 1918.

Bien sûr, soixante ans, c'est beaucoup pour les jeunes d'aujourd'hui qui n'ont pas encore vingt ans, et qui s'étonnent qu'après tant d'années on se souvienne encore... C'est si loin soixante ans en arrière !

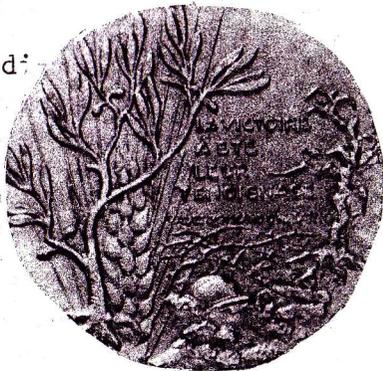
"Pas tant que cela, petit !" répondront Nouëlig ou Yves POUILLAOUEC et quelques autres, qui ont vu beaucoup de leurs camarades rester à Verdun, sur la Marne ou aux Dardanelles, "Nous, on s'en souvient comme d'hier !"

Avec l'Armistice, c'est aussi la victoire du 8 mai 1945, la fin de la guerre d'Indochine, de celle d'Algérie qu'il s'agit de célébrer.

La section des Anciens Combattants de Plougonvelin, quant à elle, ne tient pas à oublier. La voici rassemblée derrière son drapeau tout neuf, autour de son président PERRIN, ancien officier de Saint-Cyr et commandant des Affaires Indigènes en Afrique. M.le Maire est là aussi, président d'honneur et ancien combattant lui aussi.

A l'église, une messe est célébrée pour les morts de la guerre, et aussi pour le général de Gaulle dont c'est le 9ème anniversaire, et pour Mme de Gaulle morte la veille. M.le Recteur, dans son homélie, rappelle le sens de cette messe, le sacrifice de ceux qui sont "morts pour la France", le patriotisme qui les animait, l'amour de leur pays, de la terre de France, de son peuple, de son passé, - et, chez les survivants, la volonté de défendre la liberté de leur pays, de préserver l'âme de la France.

Après la messe, le cortège se dirige vers le Monument aux Morts de la guerre pour une absoute et une minute de silence, sans oublier la tombe des aviateurs anglais tombés à Traonbrouen le 24 juin 1944. Puis c'est la cérémonie à la stèle du Cosquer, qui rappelle la résistance dans notre secteur. A Plougonvelin, on sait se souvenir.



## LA JOURNEE DES ANCIENS

Elle coïncidait cette année avec la journée missionnaire, ce dimanche 28 octobre.

Aussi, après la grand'messe, où nombre d'anciens étaient venus prier pour les Missions, on se dirigea lentement vers le restaurant de la Place où était prévu le banquet.

Cent quarante présents ! La salle de Santig était trop petite pour tout ce monde : c'est ce que M.le Maire fit remarquer, en se félicitant de voir que ce repas, organisé par le bureau d'Aide Sociale, a doublé l'effectif de ses convives depuis quelques années. Aussi il annonce une bonne nouvelle : la création d'une *Maison communale* avec une salle pouvant contenir 250 couverts, et servir pour les spectacles et fêtes.

M.le Maire donne la parole à M.le Recteur. Ce dernier, comme notre maire est enrôlé, fait remarquer qu'il lui a passé sa trachéite, mais qu'il ne faut pas s'inquiéter, car M.Corre est bien encadré : un docteur à sa droite, un docteur à sa gauche, avec une infirmière pour le soigner, - et un recteur à ses côtés pour "l'administrer" en cas de besoin... M.le recteur se réjouit de partager ce repas d'amitié avec tant de convives en pleine forme, - et puis il évoque le souvenir de tant d'absents qui nous ont quitté depuis l'an dernier, surtout ces derniers mois, - en mentionnant spécialement Madame Louise PETTON, dont les enfants et petits-enfants nous reçoivent en ce moment dans cette maison sympathique... Puis, après avoir fait chanter le *Ni ho salud gant garantez*, et souhaité bon appétit à tous, le repas peut commencer et va se dérouler dans une ambiance bon enfant.

Quelqu'un fait remarquer que les coiffes se raréfient - à peine deux ou trois cette année. Mais le dernier carré tient bon et nous montre son dynamisme, car c'est une des porteuses de coiffes, qui, micro en main, la voix bien assurée malgré ses 81 printemps, qui nous "lève" la première chanson bretonne, qu'elle tire sans sourciller jusqu'à son dernier couplet : vous avez reconnu Maryvonne...

Ce fut l'occasion pour les "jeunes anciens" de relever le défi. Et l'on entendit le toujours pimpant Nouëlig - 86 ans - que notre animatrice Madame FEREC - Monique pour tout le monde - avait été débusquer dans la petite salle où il se cachait. Cela nous valut, après quelques hésitations sur l'usage du micro ( Par quel bout que ça se prend, ce machin-là ? ) d'enten-

dre la bonne histoire du *Chapeau claqué*...

Dès lors, le coup d'envoi était parti pour le tour de chant, et l'on vit d'anciens animateurs, - amateurs et "pros" - se souvenir de leurs dons de ténors ou de barytons et des meilleurs morceaux de leur répertoire.

Ainsi Yves BLEUNVEN, qui se souvenait des séances récréatives où il jouait les filles, déguisé en paysanne, coiffe en tête et tablier de fête. C'était pour les pièces de patronage du temps de l'abbé LE BARS. Si vous ne le croyez pas, il vous montrera les photos à l'appui.

On entendit aussi M.MENGUY avec ses chansons de Paris "*Ah! à'il était beau mon village..*", M. TYCOZ avec un pot pourri original,.. et M. CHENU, à la voix merveilleuse et combien puissante, dans ses tyroliennes et ses chansons des années 30. Que de talents et quels artistes à faire pâlir les cabitins de nos écrans !

Il n'est pas jusqu'à notre adjoint Eugène (M. L'HOS-TIS) qui "leva" lui aussi sa chanson et nous mena *A la claire fontaine*, tandis que le Docteur LE GUEN qui préfère chanter dans une chorale, nous révéla ses talents de duettiste, accompagné par "notre Monique" qui décidément sait aussi bien chanter que faire chanter les autres.

Les autres dames qui se succédèrent au micro furent si nombreuses à faire valoir leurs talents qu'on ne peut les nommer toutes, - pas plus que les chanteurs d'ailleurs... Et tout cela pour essayer de nous faire oublier l'absence de notre habituel couple "boute-en-train" (*Dites-moi, Marion, mon amie !*), M. et Mme GOURMELON du Trez-Hir, qui regrettaient bien, eux aussi, de n'être pas parmi nous.

Faut-il ajouter qu'un convive, cinéaste à ses heures, n'hésita pas à quitter souvent sa place pour tourner un bout de pellicule, ce qui permettra un jour aux uns et aux autres de revivre quelques moments de cette belle fête de famille.

Car ce repas des ANCIENS du 28 octobre fut vraiment une belle fête de famille, autour de M.le Maire, de Mme CORRE, des adjoints et des membres du Bureau d'Aide Sociale..

Qu'ils en soient remerciés !